

Yannick Clavé , *Les proviseurs de lycée au XIXe siècle (1802-1914). Servir l'État, former la jeunesse*, Lille, Presses du Septentrion, 2021

Créés en même temps que les lycées de garçons en 1802, les proviseurs se retrouvent au cœur de la vaste réorganisation du système éducatif engagée par Napoléon Bonaparte. Ils appartiennent à un corps qui se construit progressivement, par la volonté de l'État, tout au long du XIXe siècle et qui atteint son apogée sous la IIIe République. Fonctionnaires de l'encadrement intermédiaire, issus très majoritairement du monde de l'enseignement, de plus en plus fréquemment agrégés, les proviseurs sont environ 1 200 à exercer jusqu'en 1914 (parmi lesquels 108 prêtres). Être proviseur, c'est, tout à la fois, diriger un établissement scolaire, servir l'État et affirmer son rôle d'éducateur pour former la jeunesse. Hommes de terrain, au contact avec une multitude d'acteurs au quotidien dans et en-dehors du lycée, leur travail est considérable. Ils sont aussi au cœur des enjeux sociaux et politiques de leur époque, devant faire vivre une culture républicaine et laïque.

